

Vous préparez la certification de « Responsable en Gestion des Relations Sociales ».

Le « Responsable en Gestion des Relations Sociales » est un collaborateur qui a une bonne connaissance de la paie afin de pouvoir superviser l'activité paie du cabinet. Il doit pouvoir répondre aux différentes problématiques des clients en matière sociale et paie;

Le « Responsable en Gestion des Relations Sociales » assure auprès des clients les conseils nécessaires à la gestion du personnel dans le respect de la loi, des réglementations et des accords collectifs. Véritable garant du respect de la législation sociale dans l'entreprise dans le domaine RH (paie, formation, prévoyance..), il doit par ses actions permettre au responsable de l'entreprise d'éviter les erreurs pouvant entraîner sa responsabilité.

Le métier de « Responsable en Gestion des Relations Sociales » se décompose en 3 grandes formations :

- **Construire les parcours professionnels ;**
- **Optimiser la stratégie de communication ;**
- **Favoriser le climat social.**

Le « Responsable en Gestion des Relations Sociales » est constamment en veille :

- sur l'évolution des dispositions réglementaires liées aux ressources humaines et aux droit social ;
- sur les modifications des lois régissant les ressources humaines et le droit du travail ;
- sur les modifications des accords collectifs relatifs à l'activité de l'entreprise (modifications de la convention collective).

Différentes appellations utilisées par les entreprises :

- **Chargé du développement RH,**
- **Collaborateur RH,**
- **Chargé de dossier social,**
- **Assistant RH,**
- **Responsable de la gestion administrative du personnel,**
- **Responsable des Affaires Sociales,**
- **Responsable Pôle Social**

Description des activités :

L'activité de « **Responsable en Gestion des Relations Sociales** » s'exerce essentiellement au sein des cabinets d'expertise comptable, d'entreprises (PME-PMI et grandes entreprises), quel que soit leur secteur d'activité professionnelle. Mais aussi au sein de collectivités territoriale, et d'associations de taille importante.

Le chef d'entreprise a de plus en plus de difficultés à s'approprier toutes les réglementations sociales auxquelles il est soumis depuis une dizaine d'années, d'autant qu'aujourd'hui il a besoin de recentrer son coeur de métier pour mieux se positionner sur son marché.